



Événements d'hier

Ça s'est passé cet été...

Du 16 au 19 août : la Fête de Boves



Le 30 août : cérémonie au charnier de Gentelles

Malgré des conditions météorologiques déplorables, une émouvante cérémonie s'est déroulée le 30 août 2014 au charnier de Gentelles pour commémorer les 70 ans de la Libération. Les députés Alain Gest et Barbara Pompili, le conseiller général Olivier Jardé, les élus des communes de Longueau, Villers-Bretonneux,

Gentelles et Boves étaient présents. L'harmonie de Longueau a apporté sa touche d'émotion en interprétant le Chant des Partisans. De nombreux portedrapeaux et représentants du Souvenir Français sont venus partager ce moment de recueillement. La cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié offert dans le parc Jean-Paul Chrétien Laiguillon.



Le mot du Maire

Chères Bovoises, Chers Bovois,

C'est déjà la rentrée et l'été ne semble pas avoir voulu se montrer. Le soleil n'est pas arrivé à vaincre la grande pleureuse céleste qui a perdu toutes les larmes de son corps en juillet et en août. On pourrait s'en prendre au temps pour expliquer la morosité ambiante mais nous savons que la désillusion est souvent plus forte que les apparences. Hélas ! Ce débat n'a pas sa place ici !

J'espère néanmoins que ces vacances vous ont permis de vous reposer et reprendre les forces nécessaires pour affronter la rentrée.

Pour la commune, une nouvelle épreuve lui est imposée, la rentrée scolaire avec la mise en place des nouveaux rythmes et l'accroissement de la charge en matière d'activités périscolaires. Je souhaite revenir sur le sujet car la commune est maintenant libérée des contingences préélectorales et le sujet me semble pouvoir être abordé plus sereinement.

Les activités seront regroupées le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30, mais les parents pourront continuer à confier leurs enfants au Palais des enfants jusqu'à 18 h 30 comme de coutume. Le premier vendredi, c'est-à-dire le 5 septembre, les enfants de l'école primaire seront invités à suivre une exposition sur la Première Guerre mondiale qui sera présentée dans la salle des fêtes, le vendredi suivant, c'est-à-dire le 12 septembre, les mêmes élèves iront en car jusqu'à l'aérodrome de Picardie pour participer à des ateliers ayant pour thème la Première Guerre mondiale avec la présentation d'un camp reconstitué, de matériel d'époque, etc. Pour les enfants de l'école maternelle des jeux seront organisés. Cette période de quinze jours sera mise à profit pour finaliser notre projet qui demeure toujours un projet, en d'autres termes rien n'est définitif dans les choix communaux ; un comité de suivi sera mis en œuvre et fera les propositions au conseil municipal.

En vous souhaitant une bonne rentrée et en espérant une belle réussite pour nos enfants,

Avec mon parfait dévouement,



Votre maire,
Daniel Parisot



Le maire communique...

Listes électorales

M^{me} Françoise Herlin est désignée, par Monsieur le Préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, représentante de l'Administration au sein des commissions chargées des opérations de révision des listes électorales pour l'année 2014-2015.

Fête de Boves et vide-greniers

La fête de Boves et le vide-greniers se sont déroulés sous des cieux peu cléments mais dans une excellente ambiance grâce à la parfaite organisation mise en place par Patrick Budin, par Patrick Dupuis et Jean-Louis Leclercq que nous devons chaleureusement féliciter.

Travaux réalisés pendant les vacances

- Réfection de la cour de l'école maternelle.
- Rénovation des menuiseries de l'école primaire (ancien bâtiment).
- Réfection de certains espaces verts de la cour de l'école primaire.
- Création d'un chemin de promenade dans le jardin de la crèche.
- Installation de deux jeux dans le jardin de la crèche.
- Installation d'un nouveau jeu dans le parc Jean-Paul Chrétien Laiguillon.
- Réfection des trottoirs et enfouissement des réseaux rue Henri Barbusse (route de Cagny - Remerciements de M. Gambiez).
- Rechargement avec ensemencement du terrain de football.
- Poursuite des travaux de la rue Victor Hugo.
- Demande de devis au bureau d'études ADA Conseil pour la création d'une passerelle sur l'Avre.

Elagage des arbres bordant les voies publiques

Il est absolument nécessaire voire urgent de mener une action tendant à ce que les riverains élaguent les arbres qui dépassent sur la voie publique. La commune peut contraindre et mettre le montant des travaux à la charge des habitants récalcitrants.

Enquêtes publiques

- Une enquête publique est lancée tendant à mettre en œuvre les dispositions du code de l'environnement en matière d'entretien de l'Avre.
- Une enquête publique est ouverte pour le transfert de la station d'épuration.

Entretien des canaux et rieux

Le maire a saisi le président du syndicat des canaux afin de connaître les projets d'entretien des berges. La commune doit étudier avant l'automne un plan de restauration des berges qui relève du domaine public ou du domaine privé communal. L'année 2014 est particulièrement pluvieuse, il est donc nécessaire de faciliter l'écoulement de l'eau de ruissellement.

Compte rendu de la visite de M. Gest

- Evolution de l'Ecole de Musique Amadeus et de l'orchestre à vent : le président d'Amiens métropole a fait connaître qu'une réflexion serait menée pour ce qui concerne le subventionnement des écoles de musique. Par ailleurs, il a convenu avec le maire d'un prochain échange sur le financement de l'orchestre à vent.
- Aménagement de la Place de l'Amiral Courbet : la question reste posée de la définition de la compétence de la métropole sur le parking créé de fait par Amiens Métropole.
- Entretien de voie verte : le président est conscient du problème. L'éventualité d'une prise en charge dans le cadre du plan vélo a été évoquée.
- Remplacement des TBI : une action est menée par l'intercommunalité, Boves doit s'y rattacher.
- Propriété de Jean-Paul Chrétien : le président a pris note mais ne voit pas pour l'instant la destination.
- Défense incendie des lotissements

bordant la route de Glisy : le président doit demander au service de l'eau de prendre contact avec le maire pour trouver une solution de financement.

- M. Gest a souhaité discuter du devenir de l'aire d'accueil des gens du voyage de Four à Chaux. Le maire a immédiatement fait savoir qu'il convient qu'Amiens Métropole exécute la décision du tribunal administratif d'Amiens en retirant sa délibération. Le maire a proposé un débat en conseil municipal pour savoir s'il y a lieu de rouvrir cette aire mais dans des conditions fixées par Boves. Les observations émises par les membres du conseil portent essentiellement sur la demande du Député Gest relative à l'ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Points mis au vote...

Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes

- M^{me} Barbazin avait réservé la salle des fêtes pour le 13 décembre 2014. Or, il s'agit du jour de la distribution des jouets aux enfants. Compte tenu de la mise à disposition tardive et sans nettoyage de la salle, la prestation sera gratuite.
- Le Souvenir Français sollicite la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour le samedi 27 septembre 2014. Il est proposé d'accueillir favorablement cette demande.

Subventions à 2 associations

Deux associations sollicitent une aide de la commune :

- subvention de démarrage pour le Photoclub de l'Avre bovoise : 1 000 €.
- les Restos du cœur : même montant que pour la banque alimentaire : 700 €.

Organisation d'une étude surveillée le soir

Il a été demandé aux deux élus délégués de faire des propositions pour ce qui concerne la demande de certains parents portant sur l'organisation d'une étude surveillée. La commune ne peut pas être indifférente à cette demande et en tout état de cause devra s'impliquer



Infos en bref

■ Environnement

Sans vouloir être alarmiste ou oiseau de mauvais augures, il y a lieu de constater que notre région a été largement arrosée depuis quelques mois. Le niveau des nappes phréatiques, sans être à son maximum, est présenté comme élevé par les services de l'Etat. Il convient donc de faire preuve de prévoyance et de faciliter autant que possible la circulation de l'eau de ruissellement. Or, il est constaté que l'entretien des rieux qui relèvent des propriétaires riverains n'est pas assuré comme il se doit. L'article L214-1 du code de l'environnement est pourtant très précis en la matière.

Il est donc demandé aux propriétaires riverains de veiller à l'élagage des arbres et arbustes, si possible avant la chute des feuilles qui vont venir encombrer le lit du ruisseau.

Par ailleurs, le rapport du commissaire enquêteur désigné dans le cadre d'un programme d'aménagement et d'entretien de l'Avre domaniale est consultable en mairie.

■ Travaux pour les écoles : la commune pense aux enfants

• Ecole primaire :

- Changement de certaines menuiseries : 45 000 €
- Aménagement de la cour : 1 500 €
- Remplacement de deux tableaux blancs interactifs : 2 640 €



• Ecole maternelle :

- Restructuration de la cour : 20 314 €
- Aménagements extérieurs particuliers : 5 508 €

Total : 74 962 €



car comment rémunérer les instituteurs qui assureront ce service autrement qu'en délivrant une fiche de paie. Le contraire serait assimilé à du travail au noir. D'après les renseignements recueillis, les enseignants demandent une rémunération de 25 €/heure pour une quinzaine d'enfants. La question qui se pose alors est de savoir si la commune prend à sa charge cette rémunération avec les charges afférentes et remet le montant à la charge des parents au prorata d'un nombre d'enfants ou si l'assemblée délibérante considère qu'il s'agit d'un service public gratuit.

Les membres du conseil décident que ce service sera, s'il est mis en place payant, géré par la commune et que le remboursement à la commune se fera à l'euro près. Une communication sera faite aux parents dans ce sens, sous la forme d'un sondage, dès le début de la rentrée scolaire.

Décision modificative des budgets

Budget communal

Pour faire face au coût réel des travaux de remplacement des menuiseries de l'école primaire, il est nécessaire de faire un ajustement budgétaire comme suit :

- Article 60522- entretien des bâtiments : - 14 794 €
- Article 21312- opérations 53 : + 14 794 €

Budget crèche

- Article 6411 - Traitement des agents : - 1 000 €
- Article 2183 - Opération 31 - Informatique : + 1 000 €

Contrat pour les animations du périscolaire

et les nouveaux rythmes scolaires

La commune doit engager des intervenants pour animer le périscolaire et les activités liées aux nouveaux rythmes scolaires sous la forme de contrats précaires. Le besoin est estimé à huit contrats de travail précaire (7 contrats à temps partiel : 17 heures et 1 contrat à temps partiel de 25 heures).

Conventions avec les associations pour l'animation du temps périscolaire

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le maire est autorisé à signer avec les associations locales les conventions nécessaires au bon fonctionnement du service.

Acceptation d'une vente pour un euro symbolique

Il est proposé à la commune d'acquérir la parcelle Section AK no 302 pour un euro symbolique (route de Montdidier).

Convention UFOLEP

Il est demandé à l'assemblée délibérante de permettre au maire de reconduire la convention 2014/2015 UFOLEP relative aux ateliers sportifs seniors (montant de la participation 600 €).

Le compte rendu du conseil est en ligne sur www.ville-boves.fr

Visite d'Alain Gest

M. Alain Gest, Président d'Amiens Métropole, est venu visiter notre commune le mardi 26 août 2014 de 14 h à 17 h 30. Il souhaite en effet, rencontrer l'ensemble des maires et conseillers municipaux de la Métropole et découvrir toutes les communes de notre métropole afin d'étudier au mieux les demandes qui sont faites.

Le maire et ses conseillers l'ont donc accueilli et une présentation de notre commune lui a été faite. Les demandes en attente de réponse de la Métropole ont été évoquées de nouveau. Le président Gest souhaite rencontrer tous les maires

avant de donner des réponses définitives. Une visite des différentes infrastructures comme la crèche, l'école maternelle, primaire, les installations sportives, la voie verte... a été faite en minibus.





Les 13 et 14 septembre : expo peinture et artisanat d'art
De 11 h à 18 h, centre pastoral, place Courbet à Boves.

Jeudi 16 octobre : goûter des aînés (+ 67 ans)
A 15 h, salle des fêtes de Boves (vous recevrez une invitation).

Les 25 et 26 octobre : expo photos
Sur la Première Guerre mondiale.
Renseignements : 03 22 35 37 33.

Dimanche 2 novembre : réderie des jouets
Renseignement : confiteleton@gmail.com
ou au 06 61 83 36 04.



Mardi 11 novembre : commémoration
Messe du souvenir : 10 h. Dépôt de gerbes : 11 h 15 au monument de 1870 rue du Commandant Jan et 11 h 30 au cimetière Notre-Dame. Cérémonie au monument aux morts : 12 h, avec la participation de l'harmonie municipale.

Samedi 29 novembre : sortie au cirque
Renseignements : 03 22 35 37 33.



Les 5, 6 et 7 décembre : Téléthon
Salle des fêtes de Boves.

Samedi 13 décembre : Noël des enfants

Mardi 16 décembre : spectacle de Noël (écoles)

Samedi 20 décembre : colis de Noël aux aînés
Distribution à partir de 9 h 30.



Paroisse Saint Domic - messes

Dimanche 14 septembre, 10 h
Dimanche 12 octobre, 10 h

Contact : Brigitte Hopquin au 03 22 09 22 93
Nelly Desrumaux au 03 22 09 20 56

Associations

Les jeunes du floorball reprennent !

Fort de leur titre acquis la saison dernière après un parcours sans faute, la jeune garde du club de floorball, les hoplites d'Ambiani, reprend ses entraînements le jeudi de 18 h 30 à 20 h au gymnase Gervais Leprêtre et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 au gymnase Janvier à Amiens. Une paire de baskets, un tee-shirt et un short suffisent alors pas d'hésitation, venez découvrir le floorball lors d'une séance de découverte !
Plus d'info :
www.hoplites-ambiani.fr
ou 07 61 00 92 33.



Karaté : reprise le mardi 9 septembre

Le Wado Ryu Karaté Do a repris ses entraînements. Système de défense, sport, philosophie, concentration, discipline, énergie, confiance en soi : le karaté convient à tous les tempéraments, sans restriction d'âge ou de sexe.

Horaires proposés :

- enfants et ados : mardi et vendredi de 18 h 30 à 20 h
- Adultes : mardi et vendredi de 20 h à 22 h.

Enfants, ados, adultes, vétérans : il est possible d'essayer et de s'inscrire tout au long de la saison. Contact : Roberto Damiani
06 03 28 62 00

Email : r.damiani@free.fr



Club de football

Le F.C.B. Football Club de Boves recrute de jeunes joueurs. Président : Patrick Bokele Bok - Tél. : 07 87 37 32 60
Responsable école de football : Sébastien ROBIN
Tél. : 06 50 75 26 25.

Maison pour Tous de Boves

La Maison pour Tous de Boves propose diverses activités pour enfants, adultes et seniors.

Venez nous rencontrer lors de notre journée portes ouvertes :
le 20 septembre 2014 de 9 h à 12 h, salle des fêtes de Boves.

La Maison Pour Tous de BOVES
FICHE D'INSCRIPTION
Activités à partir du 22 Septembre 2014

ACTIVITES	TARIFS	HORAIRE
Les Plongées adultes	3 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45
Maitres Jeunes 14 ans	3 x 60 €	Jeudi 18h30 à 19h
12 à 14 ans	3 x 60 €	Mardi 18h30 à 19h
15 à 17 ans	3 x 60 €	Mardi 19h30 à 20h
18 ans et plus	3 x 60 €	Lundi 20h30 - 21h30
Photographie de rue	3 x 60 €	Tous les 2ème & 4ème Samedi
Ustensiles	4 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45
8 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
10 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
12 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
14 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
16 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
18 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
20 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
22 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
24 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
26 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
28 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
30 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
32 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
34 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
36 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
38 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
40 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
42 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
44 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
46 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
48 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
50 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
52 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
54 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
56 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
58 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
60 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
62 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
64 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
66 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
68 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
70 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
72 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
74 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
76 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
78 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
80 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
82 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
84 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
86 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
88 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
90 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
92 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
94 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
96 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
98 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h
100 x 60 €	Jeudi 19h00 - 19h45	Mardi 18h30 - 19h

Disponible de règlement en 12 ou 24 fois - Adhésions MDP : 15€ - personnes / seniors 10 adhésions avec réduction pour le démarrage de l'activité.
Chèque à l'ordre de la Maison Pour Tous de Boves
19 rue du 8 mai 1945 - 80440 Boves
Email mptboves@gmail.com Tél 06 37 41 90 87

L'association Gym volontaire

Rendez-vous au Palais des enfants à partir du mardi 9 septembre de 18 h 15 à 19 h 15.

Cotisation annuelle : 60 euros.

Contact : M^{me} Dubois au 03 22 09 30 07.